

Motion Jérôme Amez-Droz : « Pour une réflexion autour d'un chauffage à distance à la Tène »

Constat :

La Tène est une commune en pleine expansion, tant dans sa population avec de nouveaux quartiers d'habitation en réalisation ou en projet, que par des entreprises à venir notamment au sein d'un futur pôle de développement économique.

Une population estimée à plus de 5'172 habitants (état au 31.07.2020).

Selon plusieurs études, entre la moitié et 2/3 des bâtiments de notre pays seraient chauffés par des énergies non renouvelables. Selon l'office fédéral de l'environnement, le chauffage des bâtiments génère environ 30% des émissions de CO₂. Le remplacement des chaudières à mazout ou à gaz par des pompes à chaleur couplés à des panneaux solaires est une option intelligente mais ce n'est pas la méthode la plus efficiente énergétiquement parlant. La mise en place d'un chauffage à distance collectif a un rendement bien meilleur. Des projets existent, nous avons eu l'occasion d'échanger à ce sujet au Conseil général de juin 2020. Il y a peut-être d'autres voies à explorer. Une chose est certaine, il faut sérieusement étudier la question.

Demande :

Nous demandons au Conseil communal de mener une réflexion autour de l'opportunité de relier la Tène à un chauffage à distance ou à développer notre propre système de chauffage à distance.

Procédure

- Au sens de l'article 72a de notre règlement général de Commune (RGC), nous admettons déjà qu'un délai de 6 mois n'est pas réaliste pour délivrer un rapport donnant les résultats de l'étude et accordons déjà un délai d'une année pour nous remettre un rapport sur les démarches entreprises et le succès obtenu.

Signature : Jérôme Amez-Droz

La Tène, le 23 janvier 2021

Quelques compléments d'informations pour ceux qui souhaitent approfondir la question (source : suisseenergie.ch) :

Qu'entend-on par chaleur à distance?

Le chauffage au moyen de la chaleur à distance se base sur un principe aussi simple que séduisant: la chaleur est transportée depuis un site central sous la forme d'eau chaude, dans des tuyaux bien isolés, vers les bâtiments à chauffer, où elle parvient dans les locaux via un échangeur de chaleur. Cela permet d'exploiter de manière utile la chaleur résiduelle produite dans les installations d'incinération des ordures, les locaux industriels ou les stations d'épuration. Il existe bien entendu encore d'autres sources d'énergie adaptées à une utilisation dans les réseaux de chaleur à distance. À l'heure actuelle, le nombre de réseaux, dans lesquels une centrale de chauffage au bois alimente en chaleur la zone environnante, est en constante augmentation. Toutefois, le potentiel de la Suisse en matière de chaleur à distance n'est de loin pas encore épuisé.

Les avantages en bref :

- Émissions de CO2 faibles à inexistantes

Étant donné que l'on utilise pour l'essentiel des sources d'énergie renouvelables et que la chaleur résiduelle constitue souvent un sous-produit d'autres processus, les réseaux de chaleur à distance contribuent à réduire les émissions de CO2 et sont donc généralement écologiques et durables. Par ailleurs, grâce à la taille des systèmes, les émissions de polluants peuvent être réduites à un minimum.

- Sûr et efficace

Le raccordement à un réseau de chaleur à distance assure un approvisionnement en chaleur simple et dénué de tout souci: vous ne devez vous occuper ni de livraisons de combustible, ni de contrôles des installations de combustion, ni de travaux d'entretien. Vous pouvez aussi reconvertir votre ancien local de citerne en pièce de loisirs. Même le passage du ramoneur relève de l'histoire ancienne. En outre, ces réseaux offrent une sécurité d'approvisionnement élevée, car les systèmes de chaleur à distance peuvent fonctionner avec différentes formes d'énergies.